

PROLIXUSOPHOBIE Crainte de la prolixité

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

Prolixe qualifie une personne ou un discours qui **s'exprime avec trop de longueur et de détails**, souvent au point de manquer de concision. Qui parle ou écrit avec trop d'abondance.

Exemples : « Son exposé est intéressant, mais un peu prolix. » - « Le conférencier s'est montré trop prolix. »

En latin

- **prolixus, -a, -um** : abondant, étendu, long, prolix.
- **verbosus, -a, -um** : verbeux, qui emploie beaucoup de mots.

prolixus est le terme le plus directement correspondant à *prolix*.

En grec ancien

- **μακρολόγος** (*makrológos*) : qui parle longuement, prolix, verbeux.
- **μακρηγορικός** (*makrēgorikós*) : qui parle longtemps, disert ou prolix.

μακρολόγος est particulièrement proche de notre « **prolix** », avec l'idée de « qui parle trop longuement ».

Prolixe (adj.), du latin *prolixus* : « étendu, abondant, qui coule au loin » — participe de *pro-* (« en avant ») et *liquere* (« couler »).

Qualifie un discours, un texte ou un locuteur caractérisé par une abondance verbale excessive au regard de la matière traitée : développement surnuméraire, digression accumulée, saturation syntagmatique qui excède la fonction référentielle du propos. La prolixité se distingue de la simple longueur par sa dimension évaluative — elle implique un jugement d'inadéquation entre l'extension du dire et la densité informationnelle qu'il porte, un déficit d'économie discursive.

Registre proche mais non synonyme :

- **verbeux** insiste sur la texture même de l'énoncé (mots superflus, remplissage lexical) ;
- **diffus** pointe la dispersion de la structure argumentative, l'absence de centre organisateur ;
- **prolix** englobe les deux, avec une connotation quasi organique de débordement — le texte « coule » au-delà de ses berges naturelles.

En rhétorique classique, la prolixité s'oppose à la *brevitas* comme vice à vertu, quoique certains théoriciens (Quintilien notamment) reconnaissent une prolixité fonctionnelle dans l'amplification épидictique, où la profusion sert elle-même la démonstration.

Le PROLIXUSOPHOBE

La crainte que suscite la prolixité s'articule autour de plusieurs enjeux qui ne se réduisent pas à une simple préférence esthétique pour la concision.

Un déficit de maîtrise énonciative.

La prolixité signale, aux yeux de la tradition rhétorique, une incapacité à hiérarchiser l'information — à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Celui qui ne parvient pas à circonscrire son propos donne à voir, en creux, une pensée elle-même insuffisamment structurée : le vice stylistique devient symptôme d'un vice cognitif. C'est le soupçon aristotélicien selon lequel la forme trahit le fond — *ars est celare artem*, et l'incapacité à celer la profusion trahit l'absence de maîtrise.

Une érosion de l'autorité et de la crédibilité.

Dans le champ juridique, académique ou politique, la prolixité est traditionnellement associée à la tentative de noyer une faiblesse argumentative sous l'accumulation verbale — stratégie de dissimulation par saturation plutôt que par clarté. Le lecteur ou l'auditeur, confronté à un excès de développement, peut légitimement suspecter une compensation : on parle beaucoup parce qu'on n'a rien de décisif à dire, ou pour empêcher la contestation en épuisant l'attention critique de l'interlocuteur.

Un coût cognitif et temporel imposé à autrui.

La prolixité viole ce que la pragmatique griceienne nommerait la maxime de quantité — elle exige du destinataire un effort de traitement disproportionné au regard de l'information effectivement transmise. Elle constitue, en ce sens, une forme d'incivilité discursive : elle capture le temps et l'attention du lecteur sans lui restituer une densité sémantique équivalente.

Une dilution de l'efficacité persuasive.

Paradoxalement, l'excès verbal peut affaiblir l'argument même qu'il prétend renforcer : la répétition et l'accumulation émoussent l'impact des points saillants, noient les articulations logiques sous le bruit syntagmatique, et peuvent générer chez le destinataire une résistance ou une lassitude contraires à l'effet persuasif recherché — c'est l'*inflation rhétorique* qui dévalue son propre capital.